L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 8 MAI 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 31 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

DEMANDES.

On demande—Des jeunes filles désirant apprendre un métier lucratif—Fleurs artificielles et padillons en ... (Payées en apprenant). S'adresser chez Mme Garnier, 135 Royale. 7 mai—6f

On demande—Un apprenti serrurier qui a déjà travaillé dans le métier. S'adresser A. Mangin, 73 Ste-Anne. 8 mai—7f

A VENDRE.

Un char de Chevaux du Texas, de 4 1/2 à 5 1/2 mains de hauteur; s'attelant seul ou à deux; aussi quelques Chevaux de selle. Venez nous voir au Stock Landing.—Crowley & Finatt. 8 mai—2f

A VENDRE—Quatre machines Buckeye relativement neuves—15x18 cylindre. Volant (Fly wheel) 9 pieds x16 pouces face. Aiguilles à Disque et cut-offs automatiques. Pour détails, s'adresser au bureau du Louisiana Electric Light Company, 52 rue Union. 1er mai—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Louis Alfred Serbé.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 32,060—Attendu que Mme Anna Wilhelmine Sophie Jeanne Crase, veuve du dit William Louis Alfred Serbé, un résident de la ville de Bordeaux, république de France, tutrice naturelle de ses enfants mineurs Marie Suzanne Serbé, Jean Louis Alfred Serbé et Adolphe Gabrielle Edouard Serbé, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles la demande de la tutrice naturelle ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
7 mai—7 13 20 27

Succession de H. W. Allen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,605—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par W. J. Armbruster, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mai—6 10 15

Succession de Joseph M. Hebbe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,799—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la notification, les raisons (s'il en est) lesquelles le compte final présenté par John Oe'kers exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mai—6 10 15

Succession de R. L. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,864—Division E. Attendu que Junius Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu R. L. Brown, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 mai—3 8 13

Succession de George A. Oakes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,822—Division C. Attendu que George Oakes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George A. Oakes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 av—30—mai 5 9

Succession de Mme John C. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,828—Division A. Attendu que John C. Finney a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme ... C. Finney, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 avril—29—mai 3 8

Succession de Mme Rebecca C. L. Loof.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,841—Division E. Attendu que John B. Vinet, administrateur provisoire, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebecca C. L. Loof, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 avril—30—mai 5 9

Succession de Bridget Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,339—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par C. Q. Quail et Timothy Feahney, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 avril—29—3 8 mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 798—Division B—Succession de David H. ... Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, une résidente de la ville de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à la Cour pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.
Avis est ici donné à qui cela peut concerner donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, Lne., 2 avril 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député greffier.
3 avril—3 au 30j

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,?94—Division C.—John Calder & Cie vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que toutes procédures contre la raison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriété soient suspendues, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée et tenue d'après la loi et après notices et avis légal, le MARDI 9me jour de juin 1891, à 11 heures A. M., pardevant Jos D. Taylor, notaire, en cette ville, en son bureau No 38 rue Commune, pour déterminer si l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co pour un répit de un, deux et trois ans, de la date de la dite réunion soit accordée.
Nouvelle-Orléans, Lne., 5 mai 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 mai—au 9 juin

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 28,972—Division D.—Ordre de Cour.—Edward Keena vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de Edward Keena, insolvable, soit par le présent convoquée et tenue pardevant John J. Barnett, Esq., notaire, en son bureau, No 11 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI 3me jour de juin 1891, dans le but de délibérer sur la vente de la propriété remise au curateur en cette affaire et de fixer les termes et conditions de la vente et en toutes autres affaires qui pourront leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1891.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1er mai—3 1 au 3 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,797—Division A.—F. J. Zeeringer vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire F. J. Zeeringer soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, esq., notaire, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, JEUDI, le 28me jour de mai 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit failli, d'élire un syndic et de voter sur la décharge du dit pétitionnaire et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 avril 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
25 avril—25 au 28 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,736—Division E.—Joaquin Sambola vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joaquin Sambola soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Manuel T. Duarte, Esq., notaire, en son bureau, No 128 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 25me jour de mai 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit failli, d'élire un syndic, voter pour ou contre la demande du pétitionnaire pour sa décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que B. C. Elliott, Esq., avocat, soit nommé pour représenter dans cette affaire les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 avril 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
21 avril—21 au 25 mai

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 MAI—CLASSE No 207
Tirage de 4 heures P. M.

75	7	24	11	66	39	70	80	93	4	44	42	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 7 mai 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. P. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Million distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et tous ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 MAI 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000, ...	100,000
1 Lot de..	50,000, ...	50,000
1 Lot de..	25,000, ...	25,000
2 Lots de..	10,000, ...	20,000
5 Lots de..	5,000, ...	25,000
25 Lots de..	1,000, ...	25,000
100 Lots de..	500, ...	50,000
200 Lots de..	300, ...	60,000
500 Lots de..	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de..	$500, soit......	$50,000
100 Lots de..	$300, ...	30,000
100 Lots de..	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit......	$99,900
999 Lots de	$100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur encore et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par le Shérif Civil.

Vente du vaste et massif magasin en briques à trois étages portant le No 66 de la rue Tchoupitoulas s'étendant jusqu'à la rue du Commerce, et portant le No 11, situé dans la partie commerçante de la ville;

Aussi, Une propriété de valeur, magasin et maison de résidence formant le coin de la rue Magazine et de l'Avenue de la Louisiane, portant le No 917 rue Magazine.

Aussi, les trois jolis et désirables cottages, portant les Nos 915, 913 et 911 rue Magazine.

De même que Les deux charmants cottages No 169 Avenue de la Louisiane, formant le coin de la rue du Camp, et le No 167 de l'Avenue de la Louisiane.

Selon Plans exposés à la Bourse.

Dans l'affaire de Joseph A. Dare vs Philippe Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,499.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 30 mai 1891, à midi de la propriété ci dessous décrite, ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque sorte, à savoir:

I. Deux certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas Poydras, Commerce et Lafayette, désignés par les Nos 17 et 18 et mesurant, au pied américain, comme suit: Le terrain No 17 mesure trente-trois pieds cinq pouces de façade rue du Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces sur la ligne supérieure, et quatre-vingt-treize pieds quatre pouces sur la limite inférieure; une largeur de trente trois pieds à l'arrière; et le terrain No 18 mesure trente deux pieds dix pouces de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quarante-sept pieds deux pouces du côté supérieur, et quarante-huit pieds dix pouces du côté inférieur, et une largeur de trente trois pieds à l'arrière et touche au terrain No 17 à l'arrière.

Sur la dite propriété s'élève un massif magasin en briques à trois étages portant le No 66 de la rue Tchoupitoulas, s'étendant à la rue du Commerce et y porte le No 11. Il est actuellement occupé par MM. Cameron & Castles, épiciers en gros.

II. Trois certains terrains situés dans le Sixième district de cette ville carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Camp, Toledano et Magazine, désignés comme les terrains Nos 7, 8 et 9, sur un plan annexé, pour qu'on s'y réfère, à l'acte passé pardevant Jno T. Coffey, notaire, le 20 février 1858; lesquels terrains se touchent, et mesurent chacun trente deux pieds quatre pouces de façade avenue de la Louisiane, sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 7 forme le coin de la rue Magasin et de l'avenue de la Louisiane.

Cette propriété en second lieu décrite doit être vendue d'après un plan de S. G. de L'Isle, voyer, à la date du 7 avril 1891, et enregistré en mon bureau, à savoir:

1° Un terrain désigné par la lettre A et mesurant trente pieds un pouce de façade rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-dix-sept pieds formant le coin de la rue Magazine et de l'avenue de la Louisiane, sur lequel est érigée une nouvelle bâtisse en bois à deux étages, ayant environ dix chambres, actuellement occupée comme pharmacie et résidence, et portant le No municipal 917 de la rue Magazine.

2° Un lot de terre désigné par la lettre "B", touchant le lot "A", et mesurant trente-trois pieds un pouce de face rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, sur lequel se trouve un cottage avec bâtisse à deux étages à l'arrière y attenant, galeries de face et de côté, ayant à peu près sept chambres, hangar, cuve, lieux d'aisances, etc.; cour et banquette en pavé Schillinger, portant le numéro municipal 915 rue Magazine.

3° Un lot de terre désigné par la lettre "C", touchant au lot "B", et mesurant trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds, sur lequel est bâti un cottage, etc., de mêmes dimensions que sur le lot "B" ci-dessus décrit, et portant le numéro municipal 913 rue Magazine.

4° Un lot de terre désigné par la lettre D, [contigu au lot C] et mesurant trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue des Magasins par quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, sur lequel est construite une bâtisse, etc, semblable à celle du lot B, ci-dessus décrite et portant le numéro municipal 911 rue des Magasins.

III. Deux certains lots de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana les rues Magazine, Camp et Toledano, désignés comme lots Nos 1 et 2 et mesurant comme suit à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Camp et mesure trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et de face à la rue Camp, entre lignes parallèles.

Le lot No 2 touchant au lot No 1 et mesurant trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Cette propriété troisièmement décrite sera vendue conformément à un plan de S. G. De L'Isle, voyer, en date du 7 avril 1891, et déposé en mon bureau, à savoir:

1° Un lot de terre désigné par la lettre "F" et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt-huit pieds et formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Camp, sur lequel est bâti un joli cottage retiré de la rue, ayant une galerie de façade, corridor de côté, à peu près cinq chambres, office, chambre à bain, lieux à l'anglaise, hangar, cuve, etc., cour pavée, jolies platebandes avec fleurs, etc., et portant le numéro municipal 169 de l'avenue de la Louisiane.

2° Un lot de terre désigné par la lettre E touchant le lot F et mesurant trente trois pieds sept pouces et une ligne de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-huit pieds sur lequel est bâti un cottage pareil à celui sur le lot F, ci-dessus décrit et portant le numéro municipal 167 de l'avenue de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 avril—24—1 8 15 22 28 30 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de tout le contenu du local No 41 rue Nord Remparts.

Consistant d'un ameublement de salon en bois de rose, miroirs de cheminée, trumeaux, chandeliers en crystal, ameublements de chambre à coucher en acajou, ameublements de chambre à coucher imitation de bois de rose, armoires, tables à rallonge, tapis, tapis pe'uchés, abat-jours tables de côté chaises, sofas, ornements de cheminée, étagères, coffres, tables de salon, jardinières et piédestaux, rideaux de dentelles lampes, boîtes à musique, statuettes boîtes à cartes, coffre-fort, revolvers, cages à oiseaux, etc.

Aussi, de beaux articles en porcelaine, verre et faïence, comprenant un grand lot assorti de vêtements et de linge de dessous.

Machine à coudre, tentes, etc.

Serviettes, draps, nattes, couvre-mains, etc.

Un lot de livres.

Stove-range, ustensiles de cuisine, bailles, etc.

Aussi, un piano Pleyel.

Aussi bien que, 1 buggy, 1 New York brette (carriage) 1 coupé et une paire de magnifiques chevaux de voiture.

Différents jeux de harnais, couvertures de chevaux, fourrage, etc.

Et d'autres articles trop nombreux à détailler, trouvés généralement dans une maison de première classe.

Succession de Carmélite Carcague, Veuve Bertrand Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,620—En vertu d'un ordre de vente, daté le 4 mai 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 16 mai 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 41 rue Nord Remparts—Tout le contenu, meubles, installations, etc., du dit local. Aussi—

Chevaux, buggy, voitures, etc., harnais etc. Le tout d'après inventaire fait par Charles T. Soniat, notaire, en date du 9 au 29 avril 1891, et enregistré dans la dite succession ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 9 13 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Deuxième District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Barthelemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,383—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec les améliorations, etc, qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Douzième, Troisième et Ursulines et désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7. Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent vingt pieds de profondeur; le lot No Quatre forme le coin des rues Ursulines et Douzième; le lot No Sept mesure trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve H. Meyer vs. Adam Ohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,747.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Union, Grands-Hommes, Bagatelle et Craps, et mesurant, pieds français, cinquante pieds de façade rue de l'Union, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre splendides chevaux de tire, 4 wagons à bière, 1 nouveau wagon à ressort, 1 coffre-fort à combinaison, 150 barils de bière, 1 lot de harnais, 1 lot cordes de bois, réclamation contre P. Blaise, 1 lot de robinets en cuivre, 40 livres de houblon, etc.

M. Metteo de Cie. et les membres individuels vs leurs créanciers.

No 32,756—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MARDI, 12 mai 1891, à 10 heures A. M. précises, il sera vendu à l'encan au No 7 rue Prieur, entre Gravier et Perdido, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 avril 1891 pour le compte de l'affaire nommée ci-dessus, les articles énumérés ci dessus.
Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER,
Placide J. Spear Encanteur,
1er mai— Bureau, 3 1/2 rue Carondelet.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE

—A DE—

Petits Capitalistes

—DANS LE—

CENTRE COMMERCIAL DES PROPRIETES
A l'encoignure des rues Poydras et Carondelet.

Six magasins et résidences et deux terrains pour bâtir près le marché Poydras.

Toujours occupés par des marchands au détails rapportant de beaux revenus.

A TERME. AU CRÉDIT.

Pour effectuer un partage dans l'affaire de
Mme Stamati Covas et als
VERSUS
G. E. Bertoulin et als.

No 32,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carroll, divisée en 6 lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, en date du 9 mars 1891, et décrits comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, et mesure 26 pieds 4 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds et face à la rue Carondelet.

Les améliorations sont désignées par les Nos 175 et 177 rue Poydras et le No 82 rue Carondelet, occupées par F. Bush J. J. Ryan et autres.

Le lot No 2 mesure 16 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues par le No 179 rue Poydras et occupée par Peter Boehm, ... marchand de ...

Le lot No 3 mesure 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont désignées par le No 179 1/2 rue Poydras, et occupées par MM. Caveley & Miller, bien connues comme le "Crown Shoe Store".

Le lot No 4 mesure 16 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras, et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 181 rue Poydras et occupé par le magasin longuement établi de bijouterie faisant de bonnes affaires de Samuel E. Cohn.

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun, 15 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots Nos 5 et 6 appartiennent au locataire et ne sont pas incluses dans la vente des dits lots.

Les magasins ci dessus et les améliorations sont vendus sujets aux différents baux qui expirent le 30 septembre 1891. Les montants seront mentionnés au moment de la vente ou avant sur application aux bureaux des encanteurs. Possession et le loyer des différentes propriétés sont retenus jusqu'au 1er juillet 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, représenté par des billets d'acquéreurs garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et la clause usuelle pour les assurances, honoraires d'avocats, etc.

Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1891 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 153 rue Commune.
6 mai—6 9 16 23 30—juin 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Cinq certains terrains**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente [30] pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq [105] pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente [30] pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'ilet No 20 borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr. notaire, le 23 décembre 1870, chacun, trente [30] pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq [105] pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. E. Ker, notaire, le 20 janvier 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Marie Gelé vs. Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hagen, et le dit Wm L. Hagen, son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,781—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, Camp, Girod et Magasins, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de face à la rue Julia, sur quatre-vingt-seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme veuve Madeline Dias, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cornibé, d'après un acte fait pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 6 juin

VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Voelkel vs John P. Vairin, Jr.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 14,830—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux dernièrement occupés par le défendeur dans cette affaire, No 157 rue Commune, entre St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mai 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un coffre-fort, une table de pharaon, un lot de jetons, une table de roulette, un sideboard, quinze tableaux, vingt-quatre chaises, trois tabourets, deux tables rondes un lot de toile cirée, un lot de nattes en coco et quatre crachoirs, etc. etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
30 avril—30 mai 4 9

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge trop avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 6 onces: 60 cents.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) célèbre un légitime succès.

Rue Orléans, 40, près Bourbon.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence élégante avec vaste terrain, No 999 rue Jackson coin Brainard.

A l'encan, à crédit ou comptant.

Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.

No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR. Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 24 mars 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° **La belle maison de résidence No 999 rue Jackson**, dans le Quatrième District carré d'ilet borné par les rues Jackson, Brainard, Baronne et Joséphine. Le terrain mesure 83 pieds 4 pouces de façade rue Jackson, sur 152 pieds de profondeur et de façade rue Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres, chambre à coucher, gaz et installation, écurie à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments et sont et conviendraient à une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix de l'achat à un et deux ans de crédit, payable en sommes égales, avec intérêt à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, devant être garantie par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, transfert de la police d'assurance, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront paiement des taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire.
5 mai—5 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de Résidence,
Nos 470 et 472 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Félicité, juste au-delà du Marché Dryades.

A L'ENCAN.

Succession de Thomas J. McCarthy.

No 32,962—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du et signé le 29 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:—

Le cottage double à un étage avec mansarde. Nos 470 et 472 rue Dryades, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Rampart, Euterpe et Félicité, désigné par le No 4 du carré No 1 sur un plan de Joseph Pilié, ancien voyer de la ville, en date du 20 juillet 1849, et mesurant 32 pieds de façade rue Dryades, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Il est à distance de la rue, a huit chambres, au milieu de tous les agréments et d'un accès facile au quartier des affaires.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, en sus du prix d'enchère, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe, notaire.
3 mai—3 10 17 24 31—6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE
Rues Poydras et Magazine.
Occupées par les marchands dans les affaires de Produits.
LE COIN NORD-EST
—DE—
POYDRAS ET MAGAZINE,
Occupé par J. & M. Swabacher, et les doubles magasins
Nos 111 et 113 RUE POYDRAS,
Occupés par Kahn & Levy, tous donnant des rapports profitables
—ET—
Propriété pour Résidence,
BIEN SITUÉE ET LOUÉE
RUES CLIO ET DRYADES.
LE DÉLICIEUX HOMESTEAD
No 443 RUE PRYTANIA,
Entre l'Avenue Louisiana et rue Toledano.
Le tout sur des termes de crédit pour effectuer un partage de la succession de
CHARLES PLEASANTS.
A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire de George Joseph Pleasants vs Elizabeth A. Pleasants et Edwards F. Pleasants, No 32,351, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 20 avril 1891, et signé le 24 avril 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la liste suivante de propriétés ... de choix, à savoir—

1° **Les magasins doubles en briques Nos 91 et 93 rue Poydras et 66 à 72 rue Magazine**, formant le coin nord-est des rues Poydras et Magazine, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magazine, Natchez et Tchoupitoulas. Le lot est désigné par la lettre sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, le 21 juillet 1885. Ladite portion de terre forme le coin des rues Poydras et Magazine et mesure d'après ladite esquisse 43 pieds 5 pouces 2 lignes de face rue Poydras, 43 pieds 5 pouces 7 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 99 pieds 6 pouces rue Magazine et 97 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas. Ces beaux magasins sont dans le centre des grandes affaires de Produits de l'Ouest, occupés par des locataires permanents et rapportant un magnifique revenu. La seule occasion s'offrant pour des propriétés commerciales de choix.

Les magasins doubles à trois étages Nos 111 et 113 rue Poydras, sur le côté nord entre Camp et Magazine dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magazine Camp et Natchez.

Le lot mesure, en mesure française, environ 42 pieds de face à la rue Poydras sur environ 93 pieds de profondeur plus ou moins. Occupés par Kahn & Levy, Patton & Benedict, et près des établissements de McCloskey Frères et Smith Frères & Cie., Limité, ces magnifiques magasins présentant une occasion rare pour un capital.

3° **L'élégante maison de résidence en briques à deux étages**, No 443 rue Prytanie, du côté ouest, entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane, dans le carré d'ilet borné par les rues Prytanie, St-Charles, Toledano et l'avenue de la Louisiane. Le terrain mesure 70 pieds de façade rue Prytanie, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, et se composant des terrains Nos 4 et 5, et 10 pieds à retrancher du terrain No 6 du côté contigu au terrain No 5. Elle a tout le confort et tous les agréments voulus pour une grande famille. Le tout est en parfait état et constitue une des plus charmantes demeures dans un excellent quartier.

4° **La maison de résidence double Nos 376 et 378 rue Dryades**, dans le premier district, carré borné par les rues Dryades, Rampart, Erato et Thalie, désigné comme le terrain No 1. Le dit terrain mesure 37 pieds 3 pouces de façade rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la rue Erato et une profondeur irrégulière d'environ 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du terrain No 2, et 31 pieds 9 pouces de largeur à l'arrière. Dans un voisinage de choix, à proximité de marchés, d'églises, d'écoles, donnant un loyer annuel de $600.

5° **La maison de résidence à deux étages**, dans le Premier District, carré borné par les rues Clio, Calliope, St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 15 pieds 11 pouces 6 1/2 lignes de façade rue Clio, sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Dans un voisinage de choix au centre des affaires par plusieurs chars urbains.

Conditions de la vente.

Pour la propriété au coin des rues Poydras et Magazine, $27,500 du prix seront retenues par l'acquéreur qui devront par lui être payées à la mineure Elizabeth Anne Pleasants, lorsqu'elle atteindra sa majorité, savoir: le 18 juillet 1894, avec intérêt dessus au taux de 6 pour cent par an à partir de l'acte de la vente, payable annuellement; le reste du prix payable comptant, et le reste à un an de crédit avec intérêt dessus de 6 pour cent par an, l'acquéreur fournissant des billets pour la partie à crédit garantis par privilège de vendeur sur la dite propriété foncière, avec transfert d'assurance et toutes les autres sécurités usuelles, et l'acceptant ou par l'acquéreur de toutes les taxes de l'année 1891 en plus du prix de son enchère; et toute autre propriété foncière à être vendue à un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, payables à ordre ... pour la partie à crédit pour les magasins Nos 111 et 113 rue Poydras, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an ... au taux à 7 pour cent par an, tous les billets à être divisés en coupons à la convenance des intérêts des vendeurs et garantis par hypothèque spéciale avec privilège du vendeur sur le morceau particulier de propriété foncière, pour le paiement de laquelle ces billets peuvent être ... police d'assurance et toutes les clauses ... et l'acceptation par l'acquéreur des taxes de 1891 en sus du prix des enchères; et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John J. Ward, notaire.
26 av—26—mai 3 10 17 24 à date

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix et ilet de terre dans le sixième district.

Ferme à Ocean Springs, Miss.

Succession de Louis Roquevert.

No 32,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur,—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 3 juin 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 25 avril 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Cinq certains lots de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues St-George, Long et Valmont, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10. Les lots Nos 6 à 9 inclusivement, mesurent, chacun, 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long et mesure 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Long.

Les améliorations sur les dits lots comprennent une jolie et substantielle résidence en bois à deux étages, grande écurie, poulailler et autres dépendances.

2° Six lots de terre de valeur avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le même ilet que la propriété décrite ci-dessus, situés en arrière de la dite propriété et désignés par les Nos 11 à 16 inclusivement et mesurant, en tout, 182 pieds de face à la rue Valmont, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Valmont et Long.

3° Cet ilet de terre de valeur élevé et attrayant dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Peters, les rues St George, Long et Octavia désigné comme ilet No 71, sur le plan primitif de Rickerville; le dit ilet de terre mesure 302 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Peters, 270 pieds sur la rue St-George, 302 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la rue Octavia et 270 pieds sur la rue Long.

4° Cet ilet de terre de choix est désirable dans le 6me district de cette ville, désigné comme ilet No 610, borné par l'avenue Peters les rues Valmont, Long et Breslau et mesurant 302 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Peters 304 pieds 9 pouces de face à la rue Valmont, 217 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Long et 193 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Breslau.

5° Cette résidence de valeur et propriété par ferme, connue comme le Bradford sur le Old Fort Bayou à Ocean Springs, Miss. comprenant tout ce morceau ou portion de terre situé à Eyding, étant dans le comté Jackson, Etat du Missisipi et comprenant le S. E. 1/4 du N. E. 1/4 de la section 19 dans la circonscription 7 S. Range 8 W.

Les améliorations comprennent une jolie résidence, des dépendances nécessaires, nombre d'arbres fruitiers, rapportant de beaux revenus.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant R. H. Dowling, notaire.

Taxes dues et exigibles en 1891 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
2 mai—2 9 16 23 30—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage à double corps de logis Nos 384 et 384 1/2 rue White.

Succession de Mary J. Plattsmeir.

No 32,280.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue de la Commune.—MERCREDI, 27 mai 1891, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 avril 1891, dans l'affaire de la succession de Mary J. Plattsmeir, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Melpomène, Thalie et Benton mesurant 24 pieds de face à la rue White, sur 97 pieds de profondeur. Les améliorations qui y trouvent sont connues comme les numéros municipaux 384 et 384 1/2 rue White.

Conditions—Comptant. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant George C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
25 av—25—mai 2 9 16 23 27

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour opérer un partage
—D'UNE—
Propriété de valeur située dans un quartier central,
Rue Dryades, entre Poydras et Perdido, près du Marché Poydras.

Dans l'affaire de JNO. P. SCHREIBER vs. E. C. KILIAN, tuteur datif.

No 32,203—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Voorhies juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 avril 1891 et signé le 15 avril 1891 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rampart, Poydras et Perdido, et formant ... désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié voyer, en date du 15 novembre 1820, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dryades sur 94 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé en un endroit central dans la proximité du marché Poydras et du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891, et un dépôt de 10 pour cent en sus du prix d'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
18 avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS,
No 836 rue Nord Remparts,
Entre Désiré et Elmire.

Succession de Conrad Stempf.

No 32,648—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 avril 1891 et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Le cottage en bois No 836 North Rampart, entre Désiré et Elmire, (carré d'ilet borné par la rue Bourgogne). Le lot forme une partie des lots 8 et 9 dans l'ilet No 5, d'après un plan dressé par J. Pilié, daté le 16 juin 1831 et déposé en l'étude de Octave de Armas, anciennement notaire, mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue North Rampart sur 107 pieds 8 1/2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
25avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 30

Agréable cottage-résidence,
No 180 rue Franklin, près Poydras.

SUCCESSION DE HUGH CAMPBELL.

No 32,594—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le joli cottage simple No 180 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet attenant et borné par la rue Howard, retiré de la banquette et ayant une galerie de façade et six chambres, hangar, deux citernes, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 3 sur un plan de C. A. Hedin le 4 mars 1856, et déposé au bureau de James Graham, ancien notaire, et mesurant 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Franklin par 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En bon ordre et à proximité du marché Poydras ce qui rend la propriété d'un loyer constant et une demeure agréable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes clauses usuelles. Un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis et que l'acquéreur assumera les taxes de 1891, au-dessus du prix de l'enchère.

Acte de vente pardevant W. R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 avril—25—2 9 16 23 30 mai

COTTAGE EN BOIS,
No 94 rue Howard, près Gravier.

Succession de John M. Reich.

No 32,534—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 9 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage en bois No 94 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido (carré borné par la rue Freret) bâti retiré de la banquette, offrant la facilité de jardins sur le devant et sur le côté, contenant deux chambres et cuisine, citerne, pavé, etc. Le terrain mesure 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 98 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

2° Et le même jour, sur les lieux ci-dessus, à 2 heures P. M., il sera vendu à l'enchère publique, tous les effets mobiliers consistant en meubles de maison, etc, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Pour les meubles, comptant; et pour la propriété un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurité usuelle. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 avril—4 11 18 25—2 9 mai

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre magnifique

—DE—

Propriétés foncières de choix.

Propriété commerciale substantielle au centre des affaires des produits de l'Ouest,

Rue Magasins près Poydras, occupé par MM. Trépagnier & Bros.

Rue Bourbon, près Douane, établissement de broderie de Mme Rappho.

Bureau du Septoline Oil Company, rue Dauphine, près Canal, attenant au Grand Opera House.

Rue Decatur, près de la douane des Etats-Unis et de la poste, occupé par la maison importatrice de MM. Paul Gelpi & Bros.

Toutes rapportant de bons loyers.

—ET—

Résidence désirablement située et bien louée rue Bourbon près Ste-Anne.

Rue Royale près Dumaine.

Rue Dumaine entre St-Claude et Tremé.

Rue Ste-Anne entre St-Claude et Tremé.

Rue Dauphine près St-Ferdinand.

Rue Rempart entre Ursulines et Chemin du Bayou.

—ET—

136 rue Douane attenant au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes.

—AUSSI—

BONS ET BILLETS A ORDRE POUR DU COMPTANT.

PARTAGE POUR DIVISER L'INTÉRÊT.

Dans l'affaire de la succession de **Mme Hermance Z. Brugier, veuve de Romain Brugier.**

Alfred Brugier vs Mme veuve Amilcar Roux et als, pour un partage.

No 31,640—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. M. Robinson, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, il sera vendu à l'encan la liste de propriétés foncières de choix ci-dessous décrite, savoir:

Propriété Magasin.

1° Le magasin en briques à trois étages, bâti et construit de style moderne, No 81 rue Magazine, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Camp et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond. Ce dernier est complètement équipé avec les facilités de conserver à froid, lumière électrique, plancher en pierre, situé dans le centre des affaires de gros et des produits de l'Ouest, maintenant sous bail à MM. Trépagnier et Bros jusqu'au 31 octobre 1891, avec privilège de renouveler pour une année de plus au même taux. La vente est faite sujette au dit bail. Le lot mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

2° La résidence et magasin en brique à trois étages et demi, No 29 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, dans l'ilet borné par la rue Dauphine, occupée par Mme Rapho comme établissement de broderie et résidence et à elle loué à bail jusqu'au 30 septembre 1891. Contient un grand magasin confortable au rez-de-chaussée avec résidence au-dessus avec 9 ou 10 appartements confortables, cour, citerne, gaz, etc. vendu sujet au bail. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces de face rue Bourbon, sur 78 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° La bâtisse en brique, à trois étages, magnifiquement construite, connue comme le No 15 rue Dauphine, entre Canal et Douane, dans l'ilet borné par la rue Bourgogne, et occupée par la Septoline Oil Co. Le rez-de-chaussée consiste en un grand magasin, et au-dessus, une résidence de près 10 ou 12 appartements tous en bon ordre. Le lot mesure 26 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée commune de 4 pieds 6 pouces de largeur, conduisant du fond du lot à la rue Douane.

4° La grande bâtisse en brique à trois étages connue comme le No 43 rue Décatur, entre Douane et Bienville, dans l'ilet borné par la rue de Chartres, avec un entrepôt en briques dans le fond en bon ordre, loué à bail à la grande maison importatrice française de Paul Gelpi et Brothers jusqu'au 1er septembre 1891, la vente sujette au bail. Le lot mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Décatur, sur 215 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur du côté de la rue Bienville, et 215 pieds 2 pouces sur l'autre côté et 25 pieds 3 pouces de largeur dans le fond.

Maisons.

5° Le cottage double en briques, à un étage, No 176 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine, dans l'ilet borné par la rue Royale, contenant 4 chambres, salle à manger et cabinet. L'édifice du fond en briques à 2 étages renfermant 4 chambres, avec grande cour, citerne, hydrant, etc. allée latérale, gaz, etc. Le lot mesure 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 86 pieds 9 pouces de profondeur.

6° Le cottage double en briques à un étage, No 201 Royale entre Ste-Anne et Dumaine dans l'ilet borné par la rue Bourbon, contenant 4 chambres dans la maison principale et 4 dans l'édifice du fond à deux étages, cour, gaz, grande cour. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

7° Le cottage double en briques à un étage, No 203 Royale, touchant à la propriété sixièmement décrite et dans le même ilet, contenant 4 chambres dans le bâtiment principal et 4 dans l'édifice du fond à deux étages, cour, gaz, grande cour. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale, sur 128 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

8° Le cottage double connu sous les Nos 195 et 197 rue Ste-Anne, entre St Claude et Tremé, dans l'ilet borné par la rue Dumaine, contenant, de chaque côté, 4 chambres dans l'édifice principal et 4 dans le bâtiment du fond à deux étages avec allée, cour, etc. Le lot mesure 62 pieds 2 pouces 8 lignes de face à la rue Ste Anne sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

9° Le cottage double Nos 199 et 201 rue Ste-Anne, touchant la propriété huitièmement décrite et y attenant contenant de chaque côté 4 chambres dans l'édifice principal avec 2 chambres dans le bâtiment du fond. Le lot mesure 44 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 96 pieds de profondeur sur la ligne regardant la rue St-Claude, et sur l'autre ligne regardant la rue Tremé une première profondeur de 67 pieds et là dit lot mesure à angle droit 7 pieds 10 pouces, et à partir de ce point une seconde profondeur de 19 pieds et de 34 pieds 10 pouces sur la ligne du fond.

10° Le cottage simple No 190 rue Dumaine dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, St-Claude et Tremé, renfermant 4 chambres, avec gaz, etc. Le tout mesure 35 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces 2 lignes.

11° Le cottage simple en bois, No 267 rue des Remparts, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Ursulines et St Claude, contenant environ 5 chambres, avec cour, citerne, etc. Le lot mesure 22 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, 20 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond, sur 97 pieds 2 pouces sur la ligne regardant la rue des Ursulines et 95 pieds 7 pouces sur la ligne regardant le Chemin du Bayou.

12° Le cottage en bois à un étage, No 269 rue des Remparts, dans le même ilet que la onzième propriété ci dessus décrite, et y attenant, renfermant environ 5 chambres, avec cour, etc. Le lot mesure 23 pieds de face à la rue des Remparts, 22 pieds 11 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 95 pieds 7 pouces sur la ligne latérale regardant la rue des Ursulines, et 94 pieds sur l'autre ligne latérale regardant le Chemin du Bayou.

13° La résidence en briques à trois étages No 130 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine, dans l'ilet borné par la rue du Canal et attenant au Dry Goods Emporium de D. H. Holmes, contenant de 10 à 12 chambres avec grande cour. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

14° Le cottage simple en bois No 625 rue Dauphine, entre St-Ferdinand et Press, ayant corridor, chambre en bas et 2 chambres avec allée, cuisine, office, cabinet, trois citernes. Le terrain sur lequel se trouve cette maison est le terrain A sur lequel s'élève la maison, mesure 60 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 164 pieds 9 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le terrain B est attenant et mesure 30 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 164 pieds 9 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 12 mars 1870. Les mesures du reste de la propriété sont prises sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 10 février 1879.

Bons.

Deux bons Crossman de ville—série prolongée—$1,000 chacun avec intérêts, coupons compris juillet 1891.

Deux billets de A. Carrière et fils, en faillite, de $40,000 chacun en date du 15 janvier 1884 payable à un an de la date et un daté du 5 mai 1884 payable à un an de la date, les deux à l'ordre de Wm B. Brugier, chacun portant 5 pour cent d'intérêt à partir de leur date.

Conditions.—Pour les effets de commerce, comptant—Pour la propriété immobilière, un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur assumant en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1891; et les actes de vente renfermant la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, celle des assurances et toutes les autres usuelles; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, notaire.
6 mai—6 7 8 16 23 30 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 32,676—Division B—Pilcher Brothers vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Pilcher Brothers composée de William Pilcher, Charles H. Pilcher et George W. D. Pilcher, soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire, à son bureau, Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI, 18me jour de mai, 1891, dans le but de considérer et déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre leurs personne et leurs biens soient suspendues. Et que H. Reyes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 13 avril 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
14 av—14 28—mai 5 16

PAR HENRY SERRE & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY SERRE & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 8 mai 1891, à midi, dans leur salle d'encan, No 35 rue de Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions à la vente. 8 mai—2f

PAR JAS P. GUINAULT

Propriétés de Choix situées dans le Second et Troisième Districts.

Charmante Résidence très élevée, formant l'encoignure sud-est des rues Esplanade et Villeré, récemment construite, No 211 rue de l'Esplanade.

Maison basse en briques, sur le Chemin du Bayou No 177.

Résidence à étage rue Tremé No 196.

La Propriété aussi à étage No 179 rue Tremé.

Succession de Dame Veuve P. M. Soye.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,541.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 16 mai 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1891, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, ilet No 501, borné par les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Villeré et Marais, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Esplanade et Villeré, mesurant 32 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 152 pieds. Ensemble une charmante résidence très élevée, environ 9 pieds d'élévation, ayant galeries sur la façade et sur le côté, un grand corridor d'entrée sur le côté, salon double avec cheminées en marbre, six chambres à coucher et plusieurs cabinets, lavabos adaptés (stationery washstand) aux principales chambres à coucher, salle à manger et office; une autre bâtisse à étage attenant à la maison, ayant quatre chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., gaz dans toute la maison, et le tout en très bon état.

2° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, ilet No 137, borné par les rues Liberté ou Tremé, St-Claude, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Liberté ou Tremé, sur une profondeur de 103 pieds 2 pouces 4 lignes. Ensemble une résidence à étage couverte en ardoises, ayant galeries sur la façade à chaque étage, huit ou neuf chambres, corridor fermé, cour carrelée, hangar, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.

3° Un autre lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 18 pieds 1 pouce de face à la rue Liberté ou Tremé sur 103 pieds de profondeur plus ou moins. Ensemble une résidence à étage couverte en ardoises, ayant galeries sur la façade à chaque étage, huit ou neuf chambres, corridor fermé, cour carrelée, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

4° Une certaine portion de terre située dans le Second District, ilet No 110, borné par le Chemin du Bayou, les rues du Quartier, Remparts et St-Claude; laquelle portion de terre commence à une distance de 151 pieds 11 pouces 6 lignes de l'encoignure St Claude et à 160 pieds de l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue des Remparts, mesurant, plus ou moins, mesure américaine, 40 pieds 9 pouces de face au Chemin du Bayou, sur une première profondeur du côté vers la rue St-Claude de 6 pieds 8 pouces sur une ligne oblique et une ligne se rétrécissant; de là sur une seconde profondeur de 161 pieds 5 pouces 5 lignes; de là sur une ligne courante à angle droit vers la rue des Remparts, 2 pieds 4 pouces 4 lignes; de là sur une autre profondeur de 24 pieds 1 pouce; de là sur une largeur sur la ligne du fond courant vers la rue des Remparts, 37 pieds 2 pouces 7 lignes, de là sur une ligne de côté vers la rue des Remparts, 192 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison basse en briques ayant six chambres, avec salle et galerie. Dans la cour une autre bâtisse en briques à étage de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, hangars, lieux d'aisance, hydrant, etc. Le tout en très bon état.

Pour plus de détails, se référer aux plans qui sont exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assureront les propriétés et transféreront les polices d'assurance aux porteurs des billets. Les actes de vente contiendront la clause de non aliénation de la vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait instituer une poursuite pour recouvrer le montant des billets, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront et paieront en outre du prix d'achat les taxes de ville, d'Etat et de Levée pour l'année 1891, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant entre les mains de l'encanteur pour garantir leurs adjudications.

Les acquéreurs auront le droit à leurs loyers que du jour qu'ils signeront leur vente.

Actes de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire.
11avril—11 18 25—mai 2 9 16

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Henry.

No 32,270.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, en date du 1er mai 1891, et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° **L'attrayant magasin en briques à deux étages,** No 8 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de cette ville, en date du 11 février 1840, et mesure, d'après ce plan, 20 pieds, 2 pouces de façade rue Carondelet, sur les profondeurs suivantes, savoir: 100 pieds, 7 pouces sur le côté du terrain No 7, et 100 pieds, 2 pouces du côté du terrain No 9; et il a une largeur à l'arrière de 14 pieds, 3 pouces sur une allée de 13 pieds, 2 pouces et 4 lignes de largeur ouvrant rue de la Commune allée commune à ce terrain et à d'autres. Vendu sujet à un bail expirant le 1er Oct. 1891, au taux de $2,400 par an.

2° **Le beau magasin en briques à trois étages** No 10 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No 7, sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de cette ville, en date du 10 février 1840 et annexé à un acte passé par devant Félix Grima, ancien notaire, le 12 février 1841, d'après lequel plan ledit terrain mesure, pieds anglais, 20 pieds, 2 pouces de profondeur du côté le séparant du terrain No 6; 13 pieds, 7 pouces sur le côté du terrain No 8, et à 18 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière, faisant face à une allée de 13 pieds, 2 pouces et 4 lignes de largeur à l'ouverture rue Commune, et 13 pieds de largeur à l'extrémité inférieure; laquelle allée est d'un usage commun aux terrains Nos 7 et aux terrains du No 1 au No 6 inclusivement et les terrains Nos 6, 12, 13 14 et 15. Vendu sujet à des baux et loyers.

3° **Le désirable magasin en briques à trois étages,** No 119 rue Commune, dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Canal, Camp St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par la lettre D, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Theodore Guyol, notaire, le 16 juillet 1877, le dit plan étant fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 9 février 1877, d'après lequel plan le terrain mesure 22 pieds, 9 pouces et 4 lignes de façade rue de la Commune, sur 70 pieds 10 pouces de profondeur, sur la ligne la plus proche de la rue St-Charles, et sur celle la plus proche de la rue du Camp, et contigu au terrain C. il a une première profondeur de 59 pieds de là sur une ligne parallèle à la rue Commune et s'étendant vers la rue du Camp, 4 pieds 6 pouces; de là sur une ligne parallèle aux lignes latérales, une seconde profondeur de 8 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la limite inférieure et s'étendant vers la rue du Camp 5 pieds 2 pouces et 4 lignes; de là sur une ligne perpendiculaire à la dite limite inférieure; il a une dernière profondeur de 8 pieds, où il rejoint la ligne de derrière qui mesure 31 pieds 6 pouces, le tout plus ou moins, mesure américaine.

4° **L'élégante maison de résidence en briques à deux étages** avec attique, No 35 rue Colisée, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Colisée, Prytanie, Polymnie et Uranie. Le terrain comprend deux terrains contigus et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, déposé comme plan 72 dans le livre des plans No 1, dans les archives de Wm. Christy, ancien notaire.

5° **Le grand et désirable morceau de terre** comprenant deux terrains dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Polymnie, Uranie, Colisée et Prytanie, mesurant 62 pieds 3 pouces de façade rue Polymnie sur 159 pieds 10 pouces 21 lignes de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° **Trois certains terrains** coin N. O. des rues Colisée et Euterpe, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Colisée, Euterpe, Prytanie et Terpsichore, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan de L. Surgi, voyer, le 19 juin 1846, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire, d'après un plan No 22 dans le livre des plans No 5; les dits terrains se touchent et mesurent chacun, 28 pieds, 5 pouces de façade rue Colisée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 1 forme le coin des rues Colisée et Euterpe, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

7° **Quatre certains terrains,** le coin S. E. des rues du Camp et Erato, situés dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet No 155, borné par les rues Camp, Magazine, Erato et Thalie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Le terrain No 1 mesure 28 pieds 11 pouces et 6 lignes de façade rue du Camp, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 2 mesure 28 pieds 11 pouces et 6 lignes de façade rue du Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les terrains Nos 3 et 4 le terrain 4 formant le coin des rues Camp et Erato, mesurent, chacun, 28 pieds, 11 pouces et 5 lignes de façade rue du Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les terrains 2, 3 et 4 bordent une allée sur la rue Commune à l'arrière, mesurant 5 pieds rue Erato, et s'étendant jusqu'au terrain No 1 d'après un plan approuvé de la dite voyer, fait par A. De Armas, député-voyer de la ville, en date de février 1884, annexé à un acte passé pardevant Martin Voorhies, notaire, le 3 mai 1884.

Conditions—Pour la propriété portant le No 10 rue Carondelet, l'acquéreur assumant trois billets hypothécaires, chacun de $4,444.44 payable respectivement le 11 juin 1891, le 11 juin 1892 et le 11 juin 1893, avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité ... sur la balance du prix ... comptant ... pour le reste des propriétés un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit ... billets ... hypothèque ... intérêt ... taxes de 1891 ... un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant ..., notaire, aux frais des acquéreurs.
... mai—...

VENTES A L'ENCAN

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la Manufacture de Meubles coin de l'avenue Hagan et de la rue Conti.

Vente provisoire de syndic.

Dans l'affaire de William Baumgartner vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 32,736.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau, No 14 rue Bourbon—VENDREDI, 8 mai 1891, à 10 heures et demie A. M., au local coin de l'avenue Hagan et de la rue Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 avril 1891, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant au dit insolvable—

Un lot de machines, une bouilloire de la force de 12 chevaux, une machine à vapeur de la force de 7 chevaux, arbres de couche, courroies, poulies, etc., etc.
Le tout d'après un tableau enregistré.
Conditions—Comptant.
28avril—29 29 mai 1 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés immobilières de valeur dans le Sixième District.

Propriétés rapportant un bon loyer dans le Premier District.

1. **La Résidence bien connue** de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, comprenant la résidence, un vaste terrain formant un magnifique jardin, des serres, des écuries, des dépendances et une collection extrêmement rare et coûteuse de palmiers, hêtres, rosiers, orchidées et autres plantes de valeur.

2. **La Belle Résidence en briques** à trois étages, avec écuries en briques, au No 212 rue Carondelet, entre St Joseph et Julia.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32 076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 9 mai 1891, à la Bourse des Encanteurs à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan les propriétés ci-après décrites, savoir—

1° **Les édifices et améliorations** sur deux certains lots de terre, désignés par les Nos 15 et 16 dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Julia et St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, mesurant, chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet, sur 160 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; ils sont bornés dans le fond par une allée de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Julia et commune aux deux lots et à d'autres; ensemble avec les droits titres et intérêts du présent vendeur dans les deux lots et allée ci-dessus, résultant d'un loyer à bail des dits lots et de l'allée par l'Asile Poydras des Orphelines à W. R. Montgomery, ses héritiers et représentants (assigns) expirant le 26 février 1906, conformément à un acte passé pardevant T. O. Stark, notaire, le 14 mars 1856, dans lequel, entre autres choses, il est stipulé que l'Asile, à l'expiration du dit bail, prendra les édifices et améliorations bâtis sur les dits lots en payant leur valeur du moment (26 février 1906) à la personne qui possédera alors comme propriétaire des dites améliorations.

Les améliorations comprennent une splendide maison de résidence en briques à trois étages; le bâtiment principal contient au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une chambre à coucher, un antichambre, une salle à manger et un salon de réception, un office, etc.; le premier étage (second floor) renferme 3 chambres à coucher, un grand et un petit cabinet, un antichambre, une chambre à bain avec baignoire, appareil à douche, etc., un grand complet; même distribution au deuxième étage (3rd floor). Aussi —une cuisine en briques à trois étages contenant environ 7 chambres, et munie d'un range. Aussi, une écurie et remise à deux étages, avec deux belles chambres bien achevées à l'étage supérieur; en outre, chambre à charbon, waterworks, tuyaux de distribution à eau chaude et d'eau froide dans toutes les parties de la propriété, lieux à l'anglaise à tous les étages, cours pavées en pierres, etc. etc.

La propriété est une des demeures les plus riches, les plus luxueuses de la rue Carondelet, artistement décorée partout, ayant un beau jardin de fleurs sur le côté, une belle, élégante entrée avec escaliers et manteaux de cheminées en marbre, un balcon en fer d'ornement faisant face à la rue Carondelet et sur un côté de la propriété; enfin la propriété réunit tous les agréments modernes connus; elle est élégante et confortable; une complète description de la propriété ne saurait être donnée dans un espace aussi exigu et ne sert qu'à ... qu'une visite en personne.

La vente sujette à un bail expirant le 30 septembre 1892 au taux de $1500 par an, payable mensuellement.

La propriété dans le carré d'ilet borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jennet, ayant une façade avenue St-Charles de 340 pieds 7 lignes sur une 353 pieds 10 pouces de profondeur, du côté de l'avenue Peters, et 131 pieds sur la ligne inférieure. La maison à deux étages et un attic, elle est admirablement bien distribuée, ayant toutes les commodités modernes connues, sonnettes électriques, tables à conversation, gaz, tuyaux d'eau etc. Toutes les chambres sont richement tapissées. Le salon est fini en bois de cirier; la salle à manger en chêne; le grand corridor est fini en chêne et un escalier en chêne complète la magnificence de la propriété. Au premier palier il y a ... une chambre à coucher, une bibliothèque et des chambres domestiques. Le bel corridor près de la bibliothèque conduit à un escalier ... Au second palier sont quatre chambres à coucher richement ... un joli boudoir, des cabinets à linge en bois de cèdre, une chambre à bain et un confortable attic ... Il y a une belle écurie ... avec des stalles pour chevaux remise pour voiture, chambre à blanchissage, chambres à bois et à charbon et trois chambres à domestiques. En outre de cela, à l'extrémité du jardin, est un poulailler et une cour, aussi un hangar pour vaches, ayant deux stalles. Aussi, porte et entrée pour voiture avenue St-Charles et rue Octavie.

La propriété possède un magnifique approvisionnement d'eau, un puits fonctionnant au moyen d'une machine à gaz, il y a aussi un hydrant et quatre grandes citernes. Le terrain est admirablement tracé et embelli par les plus rares et les plus coûteuses plantes qui se peuvent trouver sur une propriété privée. Il y a un beau bassin au centre du jardin, communiquant avec d'autres grands bassins dans deux serres. Dans ces bassins sont de nombreux poissons (gold fish). Les autres attraits de l'endroit sont deux magnifiques serres renfermant des plantes les plus rares, les plus coûteuses, notamment une collection précieuse d'orchidées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en billets de un et deux ans, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte portant toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour garantir la vente.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gearly, notaire aux frais des acquéreurs. Voir les plans à la Bourse.
3 avril—3 4 5 11 18 25 26—mai 2 3 7 8 9

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 29,164—Cour Civile de District, Division A.

John B. Lallande vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu, le JEUDI, 14 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 29 avril 1891, et à moi adressé, le tout et séparément, le droit de bail avec le privilège d'achat, acquis par Charles Hemard de la succession de Peter Markey, d'après un acte pardevant James Fabry, notaire, à la date du 9 juin 1880 avec droit de transfert du dit Charles Hemard à John B. Lallande, d'après un acte pardevant N. B. Trist, notaire, à la date du 1er juillet 1886.

Le contrat embrasse quatorze [14] lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Benton, Euphrosine, Liberté et Calliope, rapportant un loyer de cent piastres [$100] par mois, expirant le 30 septembre 1891, avec le privilège et l'option d'acquérir la possession de la dite propriété, à n'importe quel moment durant la durée du dit bail pour la somme de vingt mille piastres [$20,000], qui sera payée comme suit: cinq mille piastres [$5,000] comptant, la balance à un, deux, trois et quatre ans de la date d'achat, avec six [6] pour cent d'intérêt par an sur la somme, sujet à toutes les conditions et spécifications du dit bail et transfert.

Conditions.

1° La machine à compresser le coton qui se trouve sur les lieux, avec ses appareils, est réservée de cette vente, et il est accordé jusqu'au 1er mars 1892, sans charge de loyer, pour la vente, le transfert ou le démantèlement de la dite machine.

2° Conditions de la vente—Comptant, avec le privilège accordé par les dits bail et contrat à être assumé par l'acquéreur.

3° Acte de vente pardevant James Fabey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2mai—2 10 12 14

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Emilia Charbonnet, épouse de feu Joseph Liado.

Propriété améliorée dans le Deuxième District.

La propriété de valeur, en briques, à trois étages, couverte en ardoises, en bon état, avec verandah en fer, No 203 rue de Chartres, entre Dumaine et Ste-Anne, à proximité de la Cathédrale St-Louis et du Marché Français, construite sur un splendide terrain, mesurant 180 pieds de profondeur, mesure française, avec beau jardin et fontaine à l'arrière.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 30,493.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs 72 à 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 203 municipal, dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine Royale et Ste-Anne, mesurant 32 pieds de façade rue de Chartres sur 180 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Pour de plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste à un et deux ans, du jour de l'adjudication en billets à ordre de l'acquéreur garantis par hypothèque avec toutes les clauses usuelles de conditions, et portant 8 0/0 par an d'intérêt jusqu'à paiement; l'acquéreur devra ... taxes de l'Etat et de ville de 1891 ... en sus du prix d'adjudication; et 10 0/0 comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Manuel T. Duarte, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2mai—2 9 16 23 30—juin 6